



# FORMULAIRE DE DEMANDE DE DÉTECTION DU COMPLEXE *MYCOBACTERIUM* *TUBERCULOSIS* À PARTIR DES ÉCHANTILLONS D'UN PATIENT

Centre national de référence en mycobactériologie

Laboratoire national de microbiologie  
1015 rue Arlington, Winnipeg, MB R3E 3R2  
Téléphone : (204) 789-6038 Télécopieur : (204) 789-2036

## Instructions pour soumettre des isolats en vue de détecter le complexe *Mycobacterium tuberculosis* :

- Veuillez remplir le formulaire suivant et le transmettre au CNRM en même temps que la réquisition, avant de procéder à l'expédition des échantillons
- Les échantillons doivent être expédiés au CNRM après avoir obtenu l'approbation du gestionnaire du programme ou de son remplaçant désigné
- Veuillez prendre note du volume et de la qualité de l'échantillon à soumettre :
  - **Expectorations** : Au moins 0,5 ml de sédiment décontaminé. À noter qu'un échantillon de 0,5 ml de frottis positif ou de 1 ml de frottis négatif est suffisant pour les besoins de l'analyse.
  - **LCR ou autre liquide** : Idéalement 5 ml, au moins 1 ml.
  - **Tissus** : Un échantillon stérile frais est préférable. Il devrait contenir un frottis BAAR positif. Les échantillons congelés ne seront acceptés que s'ils ont été manipulés dans un milieu aseptique. À noter qu'il n'est pas recommandé de soumettre un tissu fixé en formaline puisque l'ADN est souvent trop dégradé pour être analysé.
  - **ADN** : Au moins 100 ng d'ADN sont nécessaires. L'ADN doit être en suspension dans au moins 25 µl d'eau exempte de DNase et RNase ou de solution tampon, et il faut une quantification de l'ADN dans les échantillons.

### 1. Le patient a-t-il des antécédents de tuberculose?

### 2. Le patient est-il en traitement? Si oui, les échantillons ont-ils été prélevés pendant que le patient était en traitement? À noter qu'il n'est pas recommandé d'analyser les échantillons d'un patient lorsque celui-ci est en traitement (ou à moins d'une semaine de son traitement).

### Soupçonne-t-on le patient d'être un cas de dissémination du BCG?

### 4. Combien d'échantillons ont-ils été prélevés sur ce patient? Énumérer les échantillons qui étaient des frottis positifs. À noter que la plupart des protocoles d'essai recommandent de ne soumettre que les échantillons de frottis positifs à une détection des acides nucléiques.

Veuillez prendre note que les formulaires incomplets seront retournés au demandeur.

Le Laboratoire national de microbiologie (LNM) de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) offre gratuitement des services de référence et de diagnostic. Le client et le LNM sont d'accord pour que cette réquisition serve d'entente pour que le LNM fournisse les analyses, tel que décrit dans le Guide des services, pour les tests demandés ci-dessus.



# FORMULAIRE DE DEMANDE DE DÉTECTION DU COMPLEXE *MYCOBACTERIUM* *TUBERCULOSIS* À PARTIR DES ÉCHANTILLONS D'UN PATIENT

Centre national de référence en mycobactériologie

Laboratoire national de microbiologie

1015 rue Arlington, Winnipeg, MB R3E 3R2

Téléphone : (204) 789-6038 Télécopieur : (204) 789-2036

5. Cet échantillon a-t-il été traité? Quel est le volume de l'échantillon traité/non traité qui sera acheminé au laboratoire du CNRM?

6. Pourquoi doit-on faire une détection par PCR de la tuberculose sur cet échantillon? Donner les motifs et tout autre antécédent clinique pertinent tels que communiqués par le médecin traitant du patient.

7. a) Échantillons d'ADN : Indiquer la méthode employée pour obtenir l'ADN (expliquer en détail).

b) Échantillons décontaminés : Indiquer le protocole de décontamination suivi, le volume de l'échantillon original traité ainsi que tout autre résultat d'analyse disponible.

8. Autres renseignements pertinents :

9. Nom et coordonnées du médecin ayant rempli ce formulaire :

Veillez prendre note que les formulaires incomplets seront retournés au demandeur.

Le Laboratoire national de microbiologie (LNM) de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) offre gratuitement des services de référence et de diagnostic. Le client et le LNM sont d'accord pour que cette réquisition serve d'entente pour que le LNM fournisse les analyses, tel que décrit dans le Guide des services, pour les tests demandés ci-dessus.